VIGIS - Marches publics du Burkina Faso

Barometre VIGIS | Avril 2023

Données calculées le 6 novembre 2026 à 07:24 UTC

Indicateurs clés

Publications de marchés publics recensées par VIGIS

105

Budgets estimés cumulés

10,3 milliards FCFA

Budget estimé renseigné pour 91/105 publications (86,7 %).

Attributions recensées dans les publications de la période

53

Montants attribués retenus après contrôles de qualité

10,0 milliards FCFA

Le secteur Fournitures et équipements représente 42 des publications recensées sur la période (40,0 %).

Répartition sectorielle

Secteur attribué à partir du texte de la publication ; "Secteur non résolu" regroupe les publications sans secteur identifiable ou hors référentiel. La couverture indique la part des publications du secteur pour lesquelles un budget estimé est renseigné.

Secteur	Publications	Part	Budget estimé cumulé	Couverture
BTP et travaux publics	18	17,1 %	630,3 millions FCFA	12/18 (66,7 %)
Fournitures et équipements	42	40,0 %	7,9 milliards FCFA	42/42 (100,0 %)
Santé et pharmaceutique	3	2,9 %	204,0 millions FCFA	3/3 (100,0 %)
Informatique et télécommunications	1	1,0 %	50,0 millions FCFA	1/1 (100,0 %)
Services et prestations intellectuelles	38	36,2 %	1,5 milliard FCFA	31/38 (81,6 %)
Agriculture et environnement	1	1,0 %	0 FCFA	1/1 (100,0 %)
Secteur non résolu ou non spécifié	2	1,9 %	0 FCFA	1/2 (50,0 %)

Comparaison mensuelle

Publications recensées : 105 contre 322 le mois précédent. Écart : -67,4 %.
Budgets estimés cumulés : 10,3 milliards FCFA contre 16,5 milliards FCFA le mois précédent. Écart : -38,0 %.
Attributions recensées : 53 contre 328 le mois précédent. Écart : -83,8 %.
Montants attribués retenus : 10,0 milliards FCFA contre 8,5 milliards FCFA le mois précédent. Écart : +16,6 %.

Méthodologie

Publications de la DGCMEF, structurées par VIGIS.
VIGIS est une plateforme privée indépendante ; les données peuvent être révisées lorsque de nouvelles publications sont intégrées. Les montants attribués sont soumis à des contrôles automatisés de qualité. Certains montants incohérents peuvent être neutralisés ou écartés des agrégats monétaires selon les règles de qualité de VIGIS.

Édition de référence :

https://vigisdata.com/observatoire/barometre/2023-04

Méthodologie complète :

https://vigisdata.com/methodologie